



minutes

SAMEDI 8 MARS 2014

Economie 2

Salaires minimum, maintenant!



Politique 4

Retraites: « Ne nous laissons pas Berset d'illusions! »



Société 6

Avortement: la lutte continue...



SALAIRES – RETRAITES: NOUS VOULONS MIEUX, PAS MOINS!



Tout au long de leur vie professionnelle, les femmes sont discriminées. Une étude vient en effet de démontrer que, dès leur premier job, elles gagnent un salaire plus bas. Ensuite, cette tendance se renforce car elles assument l'essentiel du travail non rémunéré au sein de la famille, mettant ainsi un frein à leur carrière. Les secteurs dans lesquelles elles sont les plus nombreuses à travailler sont aussi les moins bien payés. Enfin, arrivées à la retraite, elles touchent des rentes plus faibles, puisqu'elles ont moins cotisé. Il existe des moyens de diminuer ces injustices faites aux femmes : rehausser les trop

bas salaires en introduisant un salaire minimum et renforcer l'AVS qui tient compte, dans le calcul des rentes, des années passées à s'occuper des enfants.

Par contre le «paquet Berset», actuellement en préparation, est une injure à toutes celles qui se battent depuis des années pour obtenir une égalité dans les faits : Avec, entre autres, l'augmentation de l'âge de la retraite à 65 ans, c'est plus d'un milliard que le Conseil fédéral veut économiser sur les dos des femmes.

Que cela soit bien clair : cette égalité par le bas, nous n'en voulons pas!!!

**POUR L'ÉGALITÉ
DES SALAIRES** ♀♂

OUI
aux salaires justes
au salaire minimum

URGENT !
Votation du 18 mai 2014 : www.proteger-les-salaires.ch



Salaire minimum: les femmes très concernées

Comment payer son loyer, ses primes d'assurance maladie et ses factures courantes quand on gagne moins de 4000 francs par mois en travaillant à plein temps? La moindre facture imprévue et l'existence peut basculer dans la pauvreté.

Combien de familles sont ainsi touchées par la précarité en Suisse? Plus de 330 000 salarié-e-s sont confronté-e-s chaque mois à ce casse-tête existentiel malgré un emploi à plein temps. Parmi ces travailleuses et travailleurs, 1/3 ont achevé un apprentissage, 2/3 ont plus de 25 ans et 2/3 sont des femmes.

Cette situation est inacceptable!

Les branches les plus concernées par des bas salaires sont le commerce de gros et de détail, soit la vente (95 000 personnes), les services aux personnes comme le nettoyage ou la blanchisserie (50 000 personnes), ainsi que la santé et le social (20 000 personnes). Les femmes sont surreprésentées dans ces secteurs à bas salaires. Car trop souvent encore, le travail des femmes est moins bien considéré que celui des hommes et par conséquent moins bien payé, en violation du principe «à travail de valeur égale, salaire égal».

L'introduction d'un salaire minimum de 22 francs de l'heure permettra de relever les plus bas salaires, notamment dans les secteurs qui occupent un nombre important de femmes peu ou pas qualifiées. Les inégalités de salaires seraient ainsi réduites et la situation de beaucoup de

femmes améliorée. Il s'agirait d'un coup d'accélérateur nécessaire pour faire avancer une égalité salariale que nous attendons depuis bien trop longtemps! Il est clair pour nous que l'acceptation du salaire minimum devrait ensuite avoir un effet de levier sur l'ensemble des salaires, notamment au niveau de certains CFC qui sont injustement peu valorisés.

Aussi, le 9 février dernier, l'acceptation de l'initiative de l'UDC «Contre l'immigration de masse» a montré le mécontentement d'une partie de la société face à la sous-enchère salariale, focalisée dans cette initiative sur les étrangères et étrangers. Mais, ce sont les employeurs et la classe dirigeante suisse, dont fait partie l'UDC, qui organisent le dumping salarial et social. Ce sont



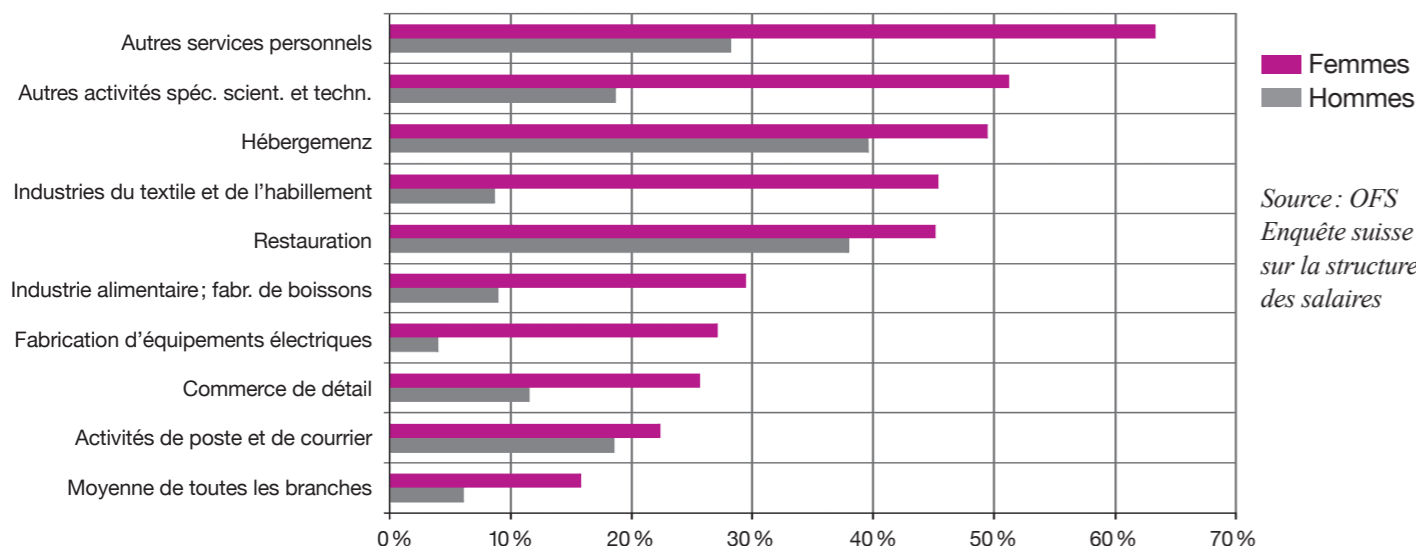
eux qui créent les conditions d'une mise en concurrence accrue des salarié-e-s et exercent une pression à la baisse sur les salaires et les conditions de travail. L'introduction d'un salaire minimum doit être utilisée comme une mesure forte pour lutter contre le dumping salarial et renverser le mouvement actuel de stagnation, voire de baisse des salaires réels.

Le 18 mai 2014: Votez OUI à l'introduction d'un salaire minimum!!!

Car, outre le fait que tout le monde a le droit de vivre décem-

ment de son travail, le salaire minimum est tout bénéfique pour les femmes, pour trois bonnes raisons:

- deux tiers des bénéficiaires du salaire minimum seraient des femmes
- le salaire minimum permet de revaloriser le travail des femmes et de corriger une partie des inégalités de salaire
- le salaire minimum permet de lutter contre le dumping salarial dans des branches, souvent très féminisées, où les patrons refusent de conclure des CCT avec des salaires minimums décents.



Part des personnes touchant un bas salaire (< 66% du salaire médian) selon la branche économique et le sexe, 2010.

22 francs de l'heure, c'est le minimum

Si vous n'êtes pas d'accord avec cette affirmation, cessez immédiatement de lire cet article car il vous agacera sans doute. Mais si vous êtes curieux-se, aventurez-vous dans ces quelques lignes. Elles ne sont pas le fruit d'une imagination alarmiste, mais ont pour but de dénoncer des faits concrets.

Aujourd'hui, parmi les 330 000 personnes qui gagnent moins de 4000 francs par mois, soit moins de 22 francs de l'heure, bon nombre sont employées dans l'économie domestique. C'est-à-dire qu'elles nettoient nos maisons, veillent sur nos parents âgés, ou prennent soin de nos enfants. En plus de celles comptabilisées dans les statistiques officielles, il y a toutes celles, invisibles, qui ne sont pas au bénéfice d'un permis de séjour, bien qu'elles vivent et travaillent ici depuis de très nombreuses

années (40 000 en Suisse selon les estimations les plus récentes). Ces employées de maison cumulent les heures de travail, parfois plus de 50 heures par semaine, pour des salaires de misère d'à peine plus de 18 francs de l'heure. La plupart du temps c'est encore pire: elles doivent courir d'un emploi à un autre et passent une bonne partie de leur vie dans les transports publics (ce temps n'étant pas rémunéré, cela va sans dire). Souvent, leurs employeurs ne paient pas les charges sociales, ou mal, ou à moitié. Ces employées sont considérées comme des outils et doivent remplir leur rôle sans jamais faillir, car si elles viennent à tomber malade, elles ne sont pas payées. Voilà un tableau bien noir mais pourtant bien réel.

Il est regrettable qu'aujourd'hui une partie de la population pense que de tels salaires sont légitimes.

Mais peut-on considérer comme légitime que des personnes n'arrivent pas à boucler leurs fins de mois en travaillant à temps plein? Cette dévalorisation du travail s'apparente à une violence plus que symbolique car souvent il s'agit d'effectuer des tâches fatigantes, conjuguées à des horaires morcelés, le tout associé à une grande précarité de l'emploi. Dans un pays où l'économie est florissante, il est bien difficile de justifier ces bas salaires!

Un salaire minimum permettrait d'améliorer de manière sensible les conditions de vie des employée-e-s domestiques.

Une action est également en cours pour mieux protéger les employé-e-s de l'économie domestique sans statut légal. Une pétition demande qu'elles puissent bénéficier de titres de séjour puisqu'elles ont un travail, qu'elles puissent accéder aux ins-

tances judiciaires pour faire valoir leurs droits sans risquer l'expulsion et qu'elles puissent bénéficier de la protection sociale.

Accepter le salaire minimum, c'est protéger les employées domestiques mais aussi protéger toutes les femmes, puisque cela fixera un seuil clair à partir duquel nous pourrions avancer des revendications, négocier de nouvelles conditions cadres de travail pour tou-te-s. Accepter le salaire minimum c'est une action concrète contre le dumping salarial, dont le développement a favorisé le vote anti-étrangers/-ères du 9 février 2014.

Campagne «Aucune employée de maison n'est illégale»: www.aemni.ch



Veronica:
En Suisse depuis 15 ans sans permis de séjours. On me fait tellement travailler que je ne vois plus ma famille

Ana:
«Sans papier». Je m'occupe de vos parents. Je suis indispensable.

Janeth:
Femme de ménage. J'ai accouché en mai et j'ai repris le travail en juin, «sans papier», je n'ai pas de protection sociale.

Carolina:
Employée de maison Pas de salaire pendant les vacances des patrons

Carina:
Garde d'enfants. Mon patron m'a licenciée de jour au lendemain. Je n'ose pas aller au tribunal car je n'ai «sans-papiers».

AUCUNE EMPLOYÉE DE MAISON N'EST ILLÉGALE

Stefania: en Suisse depuis 9 ans sans permis de séjour. Je garde vos enfants et paye des cotisations sociales

64 ans c'est déjà assez: NON au paquet Berset!

Au Palais fédéral se prépare une grande réforme de nos retraites. Présentées par le Conseiller fédéral Alain Berset, les mesures nous replongent 10 ans en arrière, à l'époque du radical Pascal Couchepin. Seule différence: M. Couchepin avait présenté une mesure à la fois, alors que M. Berset cible un paquet global, pensant qu'ainsi le peuple n'y verra rien... Ainsi le ministre voudrait d'un coup augmenter l'âge de la retraite des femmes, réduire les rentes de veuves, baisser le taux de conversion, réduire de moitié le financement de la Confédération à l'AVS, augmenter les cotisations au 2^e pilier et augmenter la TVA tout en nous faisant croire qu'il s'agit d'une réforme équilibrée qui va nous permettre de maintenir le niveau de nos rentes! On croit rêver.

Et comme il y a 10 ans, les mesures d'économie se font sur le dos des femmes: la hausse de l'âge de la retraite représente une économie de 1,1 milliard de francs par année, auxquels s'ajoutent 400 millions d'économie sur les rentes de veuves! Pour «équilibrer», on nous dit que plus de femmes auront accès au 2^e pilier. Mais à quel prix? Et avec quelles garanties sur le niveau de rente qu'on touchera dans 30 ans? On nous dit aussi qu'en échange d'une retraite à 65 ans, nous aurons l'égalité salariale! La retraite à 65 ans au nom de l'égalité? Une illusion, un marchandage malhonnête, un piège dangereux à éviter.

Une illusion car le risque est grand de lâcher la proie pour l'ombre et de voir l'âge de la retraite augmenter, mais pas les

salaires! L'expérience nous le montre: alors que nous avons une Loi sur l'égalité depuis 17 ans, les inégalités salariales sont toujours là. Les femmes restent majoritaires dans les bas salaires, les métiers dits féminins restent peu valorisés et peu de femmes accèdent aux postes de cadres mieux rémunérés. Et pour réaliser l'égalité, il faudrait de véritables services publics, notamment pour l'accueil des enfants et la prise en charge des personnes âgées. Un marchandage malhonnête car les femmes n'ont pas à payer pour obtenir une égalité qu'on leur promet depuis plus de 30 ans et qui n'est que justice. Marchander l'égalité contre l'âge de la retraite c'est brader quatre décennies d'un combat tenace et légitime.

Un piège dangereux car augmenter l'âge de la retraite

des femmes, c'est faire sauter le verrou qui empêche aujourd'hui d'augmenter l'âge la retraite de toutes et tous au-delà de 65 ans. Les milieux patronaux ne s'en cachent pas: «L'âge de la retraite des femmes devrait être rapidement aligné sur celui des hommes, avec un assouplissement général de l'âge de la retraite» (économiesuisse, 22 novembre 2013). M. Couchepin, interviewé sur le oui à l'initiative sur l'immigration de masse, confirme en disant que «pour compenser la diminution de l'apport migratoire, la logique sera de travailler plus et plus longtemps» (Le Temps, 11 février 2013).

Ne nous laissons pas bercer d'illusions! Même estampillé d'un timbre socialiste, le paquet Berset doit être renvoyé à son expéditeur.

L'initiative AVS plus a abouti



Le 17 décembre dernier, l'Union syndicale suisse a déposé son initiative «AVS Plus», qui vise à améliorer les rentes du 1^{er} pilier de 10%. L'AVS est le pilier le plus sûr, le plus solidaire et le plus égalitaire. Mis sur pied en 1948, il a fait la preuve de sa solidité. C'est pourquoi les syndicats considèrent que pour assurer l'avenir de nos

rentes, il faut renforcer l'AVS en améliorant le niveau des rentes. Pour les femmes, cette initiative est très importante puisqu'elles sont 38% à vivre avec la seule rente AVS. Il faut aussi savoir que le 2^e pilier est très inégalitaire puisque la rente moyenne des femmes est de moitié inférieure à celle des hommes.

Usure au travail - prolongation de la vie active - inégalités de sexe Travailleuses de plus de 50 ans: «tenir à tout prix»

Alors qu'elles font souvent les travaux les plus pénibles et les moins bien rémunérés, malgré leurs charges domestiques et leurs éventuels problèmes de santé, et bien qu'épuisées, les femmes de 50 à 55 ans sont souvent contraintes de maintenir leur taux d'occupation, voire de travailler davantage, pour bénéficier d'une rente de retraite suffisante.

Une réalité que peinent encore à intégrer pouvoirs publics, entreprises et syndicats¹.

En Suisse comme dans la plupart des pays européens, l'heure est à l'allongement de la vie professionnelle. Les autorités politiques mettent en œuvre le relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes comme pour les hommes et les débats autour du «vieillessement actif» se multiplient. Dans ce contexte, la Suisse est souvent citée comme l'exemple à suivre en matière d'activité des «seniors». Elle figure sur le podium des Etats où la majorité des actifs/ves travaillent jusqu'à l'âge légal de la retraite, voire au-delà (68% d'emploi chez les 55-64 ans en 2010, contre 45,7% en moyenne des 17 pays de l'UE). Ces deux dernières décennies, l'augmentation de l'emploi des seniors est particulièrement visible chez les femmes.

Les seniors sur le marché du travail

Les courbes masculine et féminine suivent des mouvements différents. La participation des hommes de 50 à 65 ans au marché du travail diminue depuis 1991, alors que celle des femmes de la même tranche d'âge s'accroît. Pour les hommes, le taux d'emploi reste élevé jusqu'à 60 ans, puis diminue au cours des cinq ans précédant l'âge légal de la retraite, en lien avec leur possibilité de prendre une retraite anticipée. Chez les femmes, la progression est surtout marquée chez les salariées de 55 à 59 ans, avec une croissance de 55% à 72% entre 1991 et 2010. En

même temps, l'âge constitue un critère de sélection sur le marché du travail. Pour ne prendre qu'un exemple, plus de la moitié des seniors au chômage (53,1% en 2010) sont au chômage de longue durée, soit depuis plus d'une année, et éprouvent de réelles difficultés à réintégrer le marché de l'emploi.

Inégalités de sexe face à la retraite

Le régime de retraite helvétique reste fondé sur un modèle masculin de carrière: il présuppose une trajectoire d'activité continue et à temps plein tout au long de la vie. Compte tenu de l'assignation prioritaire des femmes aux tâches ménagères et de soins aux proches dépendants, les parcours professionnels de l'immense majorité des femmes vivant en Suisse s'écartent de ce modèle. A âge équivalent, ces dernières bénéficient donc de rentes potentielles largement

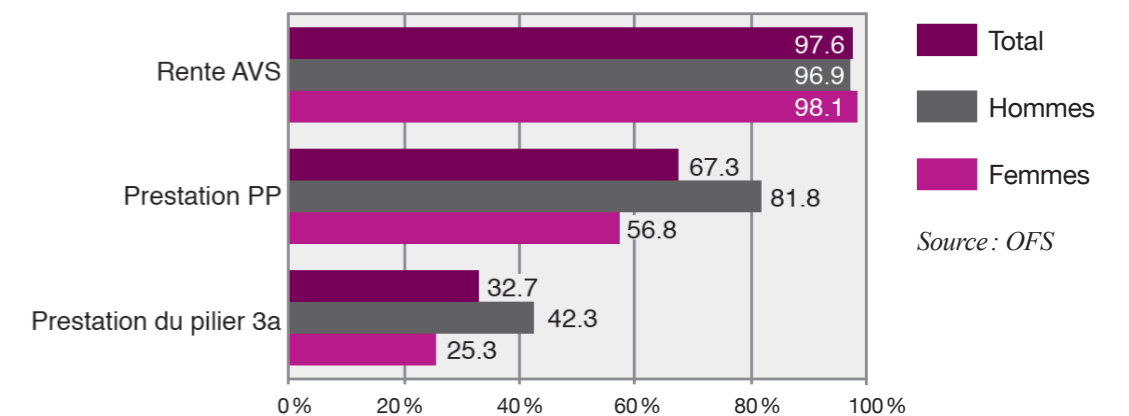
moins) à celles des hommes. Les disparités entre les sexes sont particulièrement flagrantes en ce qui concerne les 2^e et 3^e piliers. La discrimination indirecte inhérente au système de retraite contraint donc davantage les femmes que les hommes au maintien en emploi. L'exercice d'une activité salariée est une nécessité, malgré leurs charges domestiques et leurs éventuels problèmes de santé, pour bénéficier d'une rente suffisante à la retraite. Tout comme une partie des hommes, également contraints de travailler jusqu'à l'âge légal de la retraite, notamment ceux qui ont connu des périodes de chômage et/ou des emplois précaires.

Les femmes «seniors», angle mort des politiques d'entreprise

L'engouement des pouvoirs publics pour le «vieillessement actif» n'est guère partagé par les responsables des Ressources Humaines. Lorsqu'elles existent, les mesures prises concernent généralement l'aménagement des fins de carrière de groupes professionnels spécifiques – cadres, techniciens ou ouvriers qualifiés – dans lesquels les femmes sont minoritaires.

un angle mort des politiques d'entreprise, notamment parce que les mesures en faveur de l'égalité portent sur la première partie de carrière («conciliation travail-famille», promotion de la mixité des métiers, etc.). Elles ne s'adressent jamais explicitement aux plus de 50 ans, qui sont exclues de l'avancement professionnel et laissées sans soutien de l'employeur en cas de difficultés liées à la prise en charge de proches dépendants (petits enfants et/ou parents âgés). Par ailleurs, nombre de femmes seniors occupent des postes au bas de la hiérarchie des métiers, souvent pénibles physiquement et psychologiquement, particulièrement exposés aux risques d'usure au travail. Les bas salaires et la modicité des rentes de retraite prévisibles les amènent à «tenir à tout prix», même dans des conditions de travail délétères pour leur santé. Enfin, elles ont peu de relais syndicaux pour faire entendre leur voix et porter des revendications collectives, contrairement à une partie importante d'hommes travaillant dans des bastions masculins.

¹ Compte rendu d'une recherche du FNRS menée par trois chercheuses en sciences sociales: Morgane Kuehni, Magdalena Rosende et Céline Schoeni.



Prestations du système de prévoyance vieillesse touchées par les rentières (64 à 69 ans) et les rentiers (65 à 70 ans), 2008



BILAN DE LA CAMPAGNE DU CLAC UNE CLAQUE POUR LA DROITE CONSERVATRICE !

Le CLAC est fier de voir que le peuple suisse a refusé de manière nette et déterminée de sortir l'IVG des prestations de l'assurance maladie obligatoire. Malgré une invisibilité presque totale dans les médias, les taux de NON ont été spectaculaires atteignant plus de 89 % dans le canton de Vaud. Cette campagne aura permis de témoigner d'une belle mobilisation intergénérationnelle. C'est une vraie claque assénée aux milieux rétrogrades qui attaquent les droits des femmes et donc de la société entière, qu'ils s'en rappellent !

Le CLAC continuera de se mettre en travers de toutes les attaques à venir.

www.le-clac.ch ou www.facebook.ch/CollectifCLAC

Malheureusement c'est pas fini...

Après que la solution du délai ait été acceptée par 72,2% en 2002 et après le récent (et cuisant) échec de l'initiative «L'avortement est une affaire privée», refusée par 69,8%, on pourrait croire le débat définitivement clos. Or il n'en est rien. En effet, une initiative intitulée «Protéger la vie pour remédier à la perte de milliards» est actuellement en cours de récolte de signatures. Initiative anti-avortement, cette dernière vise également à interdire l'aide au suicide et la recherche sur les cellules souches. Mais quand donc les conservateurs et conservatrices nous lâcheront-ils l'utérus?! Dans un autre domaine, janvier

a vu aboutir l'initiative «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire», qui vise à interdire les cours d'éducation sexuelle aux enfants de moins de 9 ans. Cette attaque paraît d'autant plus surprenante qu'elle vient du canton de Bâle, canton plutôt progressiste et pionnier en matière d'éducation sexuelle. A l'origine du conflit, les «sexbox» contenant des appareils génitaux en peluche, qualifiés par les initiants de «matériel pornographique». Cette initiative est inquiétante quand on sait que l'un des principaux buts de ces cours est de familiariser les enfants avec leur propre corps et de prévenir les

abus sexuels. Un membre du comité d'initiative, accusé d'abus sur une fillette, a d'ailleurs été prié de quitter le comité... Cela n'est pas sans nous faire penser à la polémique développée en France autour de la «théorie du genre» et ayant suscité les rumeurs les plus folles.

Il est intéressant de constater que parmi les 25 membres du comité de l'initiative «Protection contre la sexualisation à l'école primaire et secondaire», on retrouve 16 des membres du comité de l'initiative «Financer l'avortement est une affaire privée». Dans les deux comités on retrouve également une majorité d'élus-e-s UDC. L'initiative

«Protéger la vie pour remédier à la perte de milliards» est quant à elle lancée par un comité exclusivement suisse-allemand de neuf personnes, dont le président Heinz Hürzeler n'est autre que le président de la section glaronnaise de l'association «Oui à la vie» et cofondateur de l'association «Mamma». Il est également un évangélique fervent, tout comme les autres membres du comité. Oh surprise, si l'on se rend sur le site de l'association anti-avortement «Mamma», on y trouve notamment un article se félicitant de l'aboutissement de l'initiative «Pour la protection...». Bref, on a du pain sur la planche!



Combattre le harcèlement

Le harcèlement sexuel au travail peut revêtir différentes formes, notamment :

- ✓ remarques scabreuses ou embarrassantes sur l'apparence physique de collègues;
- ✓ remarques hostiles à un sexe ou plaisanteries sur les caractéristiques sexuelles, le comportement sexuel ou l'orientation sexuelle de collègues;
- ✓ présentation de matériel pornographique, qu'il soit montré ou suspendu;
- ✓ invitations importunes dans un but sexuel;
- ✓ contacts physiques non désirés;
- ✓ pratiques consistant à suivre des collègues à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise;
- ✓ tentatives d'approches accompagnées de promesses de récompenses ou de menaces de représailles;
- ✓ agression sexuelle, contrainte sexuelle, tentative de viol et viol.

Une règle simple permet de déterminer si une situation constitue un simple flirt, un début de relation amoureuse ou sexuelle entre collègues ou au contraire un cas de harcèlement sexuel : ce qui distingue les deux types de situation n'est pas l'intention de la personne à

l'origine de l'acte mais la façon dont il est ressenti par la personne concernée, le caractère désiré ou non du comportement.

Les conséquences du harcèlement sexuel sur la santé

- ✓ Vous vous sentez mal dans votre peau;
- ✓ Vous dormez mal;
- ✓ Le matin, vous avez de la peine à vous réveiller;
- ✓ Vous ne pensez plus qu'à votre situation;
- ✓ Vous avez peur de retourner au travail;
- ✓ Vous perdez l'appétit ou vous dévorez n'importe quoi;
- ✓ Vous avez des douleurs (migraines, maux de dos, de ventre etc.);
- ✓ Vous tombez malade;

Que faire en cas de harcèlement sexuel

- ✓ Ne faites pas «comme si de rien n'était», réagissez!
- ✓ Tenez un carnet de bord (modèle sur le site «non-c-non»);
- ✓ Conservez les preuves!
- ✓ Réagissez en présence d'une tierce personne!
- ✓ Désamorcer le plus vite possible le harcèlement!
- ✓ Ne restez pas isolée, trouvez des alliés-e-s!
- ✓ Demandez de l'aide auprès d'un syndicat!

RÉAGISSEZ! Consultez le site www.non-c-non.ch, vous y trouverez tous les renseignements utiles en cas de harcèlement sexuel.



Agenda

**Vendredi 7 mars 14h30 – 16h30 | Colloque
AUTODÉTERMINATION DES FEMMES EN MATIÈRE DE SANTÉ SEXUELLE.**

Organisation: le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, conjointement avec le Département de gynécologie-obstétrique et de génétique médicale du CHUV
AUDITOIRE DE LA MATERNITÉ – CHUV – programme : www.vd.ch/egalite

**Samedi 8 mars dès 13h | Lausanne ouvert à toutes!!!
MOMENT D'ÉCHANGE ET REPAS CANADIEN**
GRANDE SALLE DE LA MAISON DE LA FEMME – AV. D'EGLANTINE 6

Du 7 au 9 mars | Fête du slip
LAUSANNE (DIVERS LIEUX) – programme complet : www.lafeteduslip.ch

**Samedi 8 mars dès 14h en Valais | Discussions, échanges
LE TRAVAIL DES FEMMES ENGAGÉES EN VALAIS, NOTAMMENT AVEC DES FEMMES MIGRANTES.**

Organisation: association Pluri'elles et le Bureau de l'égalité et de la famille valaisan ainsi que les syndicats et les associations de femmes valaisannes.
MONTHÉY, SALLE EN BIOLLE, AVENUE DE L'EUROPE 42

IMPRESSUM

Vanessa Monney (Feminista) • Valérie Perrin (SSM)
Michela Bovolenta, Nadège Evans et Maria Pedrosa (SSP)
Fabienne Brunner (syndicom)
Virginie Lièvre (UNIA) • Valérie Borloz Schaller (USV)
Organisations associées:
USV – Union syndicale vaudoise et ses fédérations (UNIA, SSP, SEV, syndicom, SSM)
Parti socialiste vaudois «CommEg» | Les Verts vaudois
Feminista | Le CLAC | ADF

CONCEPTION, MISE EN PAGE ET IMPRESSION:

Illustrations: Louiza (p. 1) | Manon Roland (pp 1, 7 et 8)

Photos: Valdemar VERISSIMO (p. 1)

Autres images: droits réservés.

Edition: Stéphanie Prudhomme | S Design | 1148 Cuarnens

Impression: Imprimerie SAPRIM | Claude Darbellay

Route de Savièse | 1965 Savièse

LA NOUVELLE ÉDUCATION SEXUELLE:



ÉGALITÉ mon ♥

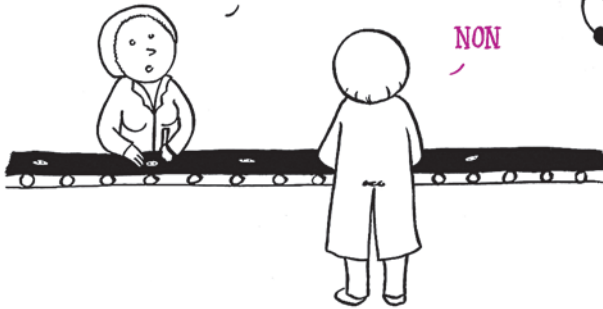
Répartition des tâches ?

NON



Egalité des salaires ?

NON



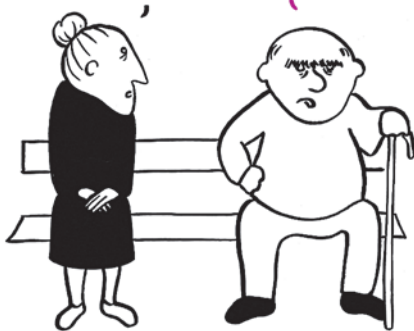
Accès aux postes-clés ?

NON



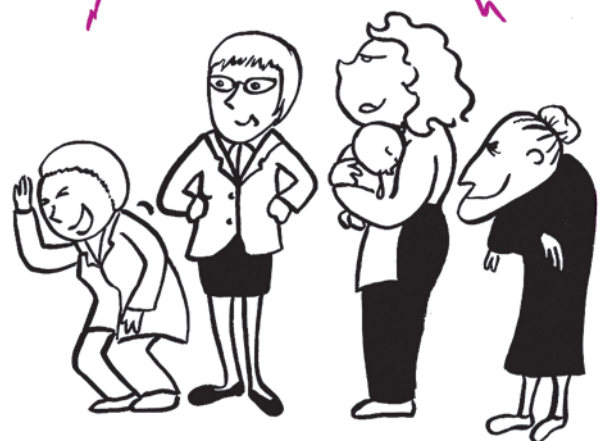
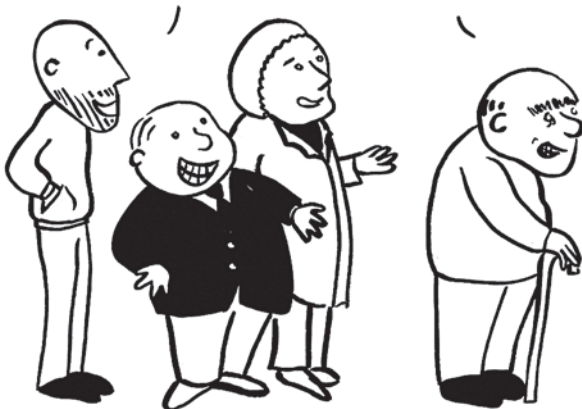
Une bonne rente ?

NON



ET PUIS QUOI ENCORE ?!

Retraite à 65 ans ?



Manon Roland, idée Valérie Borloz

USV
UNION SYNDICALE VAUDOISE

Adhérez à un syndicat et faites valoir vos droits!

S-V Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale dei trasporti

SSN

UNIA
Le Syndicat

ssp vpod syndicom